
Métallurgie (industries)
Rhin (Bas-)

IDCC 1967

Convention collective du 18 janvier 1954

[Mise à jour en dernier lieu par accord du 4 avril 1996 étendu par arrêté du 25 juin 1997, JO 5 juillet 1997]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

